

TOURCOING - COMMUNE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DCP_20230030 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 27/01/2023
Objet : Convention de mise à disposition de parcelles et acceptation don

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Autres types de contrats

Date de télétransmission : 31/01/2023 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : D_cision 20230030 Convention de mise _ disposition de parcelles et acceptation don AMBIANCES TP.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230127-DCP_20230030-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 31/01/2023



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI_2023_0030

Objet : Convention de mise à disposition de parcelles en vue de la réalisation d'aménagements par la société AMBIANCES TP et acceptation du don au profit de la ville de Tourcoing.

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'en vertu du 9°, la délibération susvisée, Madame le Maire peut accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.

Considérant la volonté de la société AMBIANCES TP d'effectuer des aménagements à titre gracieux et à ses frais sur la parcelle AH837 située au 259 rue de roncq à Tourcoing, d'une superficie de 622 m² et la parcelle AH42 située au 194 rue des Orions à Tourcoing, d'une superficie de 35 000m² ;

Considérant que la société AMBIANCES TP a souhaité disposer en conséquence desdites parcelles en vue de réaliser à ses frais des aménagements ;

Considérant la volonté et l'intention de la société AMBIANCES TP de faire don à la ville de Tourcoing des aménagements effectués.

DECIDONS

Article 1^{er} : De signer une convention de mise à disposition des parcelles AH837 et AH42, au profit la société AMBIANCES TP située au sein du Parc d'activité « La Maladrerie », 2 rue des Rémoiseurs à HERLIES (59134) identifiée au SIRET sous le numéro 81146696000028 et immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE.

Article 2 : Cette convention de mise à disposition est consentie à compter de la signature des deux parties.

Article 3 : D'accepter le don fait par la société AMBIANCES TP au profit de la Ville de Tourcoing concernant les parcelles AH837 et AH42 à Tourcoing d'une valeur estimée à 281 277,00 euros TTC.

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente décision.

Article 6 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- La Maire et les services concernés pour application

A Tourcoing, le **27 JAN. 2023**

**Madame le Maire
Doriane BECUE**



DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Publié sur le site de la Ville le :